

OSISKO DÉVELOPPEMENT ANNONCE LES RÉSULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

(Montréal, le 27 avril 2022) Osisko Développement Corp. (« Osisko » ou la « Société ») (TSX-V : ODV) annonce que les six candidats désignés dans la circulaire d'information de la direction déposée le 4 avril 2022 auprès des autorités réglementaires ont été élus à titre d'administrateurs de la Société à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 26 avril 2022.

Élection des administrateurs

Compte tenu des procurations reçues, les personnes suivantes ont été élues administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Les résultats du vote sont indiqués ci-dessous :

RÉSOLUTION № 1 Nom du Candidat	Nombre de voix EN FAVEUR	Pourcentage (%) des voix EN FAVEUR	Abstentions	Pourcentage (%) d'abstentions
Marina Katusa	116 471 844	99,997	3 984	0,003
Michèle McCarthy	116 446 149	99,975	29 679	0,025
Duncan Middlemiss	116 445 349	99,974	30 479	0,026
Charles E. Page	116 444 649	99,973	31 179	0,027
Sean Roosen	116 444 800	99,973	31 028	0,027
Éric Tremblay	116 440 821	99,970	35 007	0,030

Nomination et rémunération de l'auditeur

Compte tenu des procurations reçues, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, a été nommé à titre d'auditeur indépendant de la Société pour l'exercice en cours, et les administrateurs sont autorisés à fixer sa rémunération, avec les résultats suivants :

RÉSOLUTION №2	Nombre de voix EN FAVEUR	Pourcentage (%) des voix EN FAVEUR	Abstentions	Pourcentage (%) d'abstentions
Nomination et rémunération de l'auditeur.	116 755 518	99.960	46 827	0.040

Approbation du régime d'options d'achat d'actions actuel de la Société

Compte tenu des procurations reçues en lien avec l'adoption d'une résolution ordinaire visant à approuver le régime d'options d'achat d'actions actuel de la Société, les résultats sont les suivants :

RÉSOLUTION №3	Nombre de	Pourcentage	Nombre de	Pourcentage
	voix	(%) des voix	voix	(%) des voix
	EN FAVEUR	EN FAVEUR	CONTRE	CONTRE
Résolution ordinaire visant à approuver le régime d'options d'achat d'actions actuel de la Société	115 709 094	99,342	766 734	0,658

Approbation du Regroupement

Compte tenu des procurations reçues en lien avec l'adoption d'une résolution spéciale autorisant une modification aux statuts de la Société afin d'effectuer un regroupement des actions ordinaires en circulation de la Société à raison d'une action ordinaire après regroupement pour un nombre d'actions ordinaires avant regroupement devant être déterminé et qui se situera dans une fourchette de deux à trois actions ordinaires avant regroupement et autorisant les administrateurs de la Société à déterminer le ratio de regroupement final à l'intérieur de cette fourchette, les résultats sont les suivants :

RÉSOLUTION №4	Nombre de voix EN FAVEUR	Pourcentage (%) des voix EN FAVEUR	Nombre de voix CONTRE	Pourcentage (%) des voix CONTRE
Résolution spéciale visant à approuver				
le regroupement	116 414 128	99,947	61 700	0,053

Suivant l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société, le conseil d'administration a approuvé le regroupement de ses actions ordinaires à raison de trois actions pour une action, sous réserve de l'obtention de toutes les approbations nécessaires.

À propos d'Osisko Développement Corp.

Osisko Développement Corp. est bien capitalisée et uniquement positionnée en tant que société de développement aurifère de premier plan en Amérique du Nord pour faire avancer le projet aurifère Cariboo et d'autres propriétés canadiennes et mexicaines, dans le but de devenir le prochain producteur aurifère intermédiaire. Le projet aurifère Cariboo, situé au centre de la Colombie-Britannique, est l'actif phare d'Osisko Développement avec des ressources minérales mesurées et indiquées de 21,44 Mt à 4,6 g/t Au, pour un total de 3,2 millions d'onces d'or, et des ressources minérales présumées de 21,69 Mt à 3,9 g/t, pour un total de 2,7 millions d'onces d'or. Le potentiel d'exploration considérable en profondeur et latéralement démarque le projet aurifère Cariboo des autres actifs de développement, de même que le bas coût historique de découverte tout inclus de 19 \$ US par once. Le projet aurifère Cariboo progresse dans la phase d'obtention de permis en tant qu'opération souterraine de 4 750 tonnes par jour avec une étude de faisabilité prévue pour la première moitié de 2022. Le carnet de projets d'Osisko Développement inclut une production potentielle à court terme envisagée sur le projet aurifère San Antonio, situé à Sonora, au Mexique.

Pour de plus amples informations au sujet d'Osisko Développement Corp., veuillez contacter :

Jean Francois Lemonde, VP, relations aux investisseurs

Téléphone : (514) 299-4926

Courriel: jflemonde@osiskodev.com

Ni le TSX-V ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques du TSX-V) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Aucune place boursière, commission des valeurs mobilières ou autre autorité réglementaire n'a approuvé ou désapprouvé l'information contenue dans ce communiqué.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs et des informations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada (collectivement, les « informations prospectives »), incluant, sans s'y limiter, l'obtention des autorisation nécessaires pour compléter le regroupement de ses action, des déclarations relatives à la performance financière ou opérationnelle future de la Société; aux projets miniers de la Société; au prix futur des métaux; à l'estimation des ressources minérales; à la réalisation d'estimations des ressources minérales; au moment et au volume de la production future estimée (le cas échéant); aux dépenses en capital, aux charges d'exploitation et d'exploration; aux coûts et au moment du développement de nouveaux gisements; aux coûts et au moment des activités d'exploration futures; à l'utilisation du produit tiré des activités de financement; aux exigences de capital supplémentaire; à la règlementation gouvernementale applicable aux opérations minières et aux activités d'exploration; aux risques d'ordre environnemental; aux frais de démantèlement; aux litiges ou aux réclamations à l'égard des titres; aux limites de la couverture d'assurance; au développement des projets; aux calendriers (le cas échéant) pour terminer une étude de préfaisabilité sur les projets. Les énoncés prospectifs se reconnaissent notamment à des termes et des expressions comme « planifie », « s'attend », « est prévu », « budget », « planifié », « estimations », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « croit » ou à des variantes (y compris sous la forme négative) de ces termes et expressions selon lesquelles certaines mesures ou certains événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient », « pourront », « seront » ou « seront prises », « surviendront » ou « se matérialiseront ».

Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses qui sous-tendent les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont raisonnables, cette liste n'est pas exhaustive et d'autres facteurs pourraient avoir une incidence sur l'information prospective. Les principales hypothèses qui ont été formulées dans le cadre des informations prospectives couvrent : l'importance des résultats de forage et des activités d'exploration en cours; le temps nécessaire pour obtenir les résultats des analyses des laboratoires; la capacité des activités d'exploration (y compris les résultats de forage) à prédire avec précision la minéralisation; la prévisibilité de la modélisation géologique; l'exactitude des registres de participations dans des biens de la Société; le climat économique mondial; le prix des métaux; les risques d'ordre environnemental; les actions communautaires et non gouvernementales; l'obtention à temps des permis requis pour mener la Société en temps opportun afin de permettre le respect de l'échéancier des programmes de forage prévus; la disponibilité du personnel qualifié et des entrepreneurs au fur et à mesure que la Société poursuit leur croissance; un prix de l'or qui dépassera les niveaux permettant de rentabiliser le projet de la Société; la pertinence des hypothèses et la capacité de la Société d'être toujours en mesure de mobiliser les capitaux nécessaires pour financer leur exploitation.

L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, aux événements futurs, aux conditions, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats, de la performance ou des réalisations prévus communiqués explicitement ou implicitement dans l'information prospective. Ces facteurs comprennent, entre autres, les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les résultats réels des activités d'exploration en cours; les erreurs de modélisation géologique; les conclusions des évaluations économiques; les changements dans les paramètres du projet à mesure que les plans continuent d'être affinés; les prix futurs des métaux; les variations possibles de la teneur ou des taux de récupération; l'incapacité des immobilisations corporelles ou des processus à fonctionner comme prévu; les accidents, conflits de travail et autres risques de l'industrie minière; l'instabilité politique; et les retards dans l'obtention des approbations ou du financement gouvernementaux ou dans l'achèvement des activités de développement ou de construction.

Bien que la Société ait tenté de cerner les principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement, à terme, de ceux qui sont décrits dans l'information prospective, d'autres facteurs pourraient faire en sorte qu'ils diffèrent de ceux qui y sont attendus, estimés ou prévus, y compris les facteurs de risques énoncés dans sa plus récent notice annuelle déposée sur SEDAR (www.sedar.com). L'information prospective fournie dans les présentes est établie en date du présent communiqué de presse, et la Société n'est pas tenue de les actualiser que ce soit pour tenir compte de nouveaux éléments d'information, de faits ou de résultats futurs ou pour quelque autre raison, sauf dans la mesure prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Rien ne garantit que l'information prospective se révélera exacte, étant donné que les résultats réels et les événements futurs sont susceptibles de différer de façon significative de ceux qui y sont prévus. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment.